

RUSSIE

Les violations flagrantes des droits humains se poursuivent dans le Caucase du Nord

Index AI : EUR 46/038/2005

ÉFAI

Embargo : vendredi 30 septembre 2005 (07h00 TU)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amnesty International publie de nouveaux éléments à la veille du sommet Union européenne - Russie

Amnesty International a rendu publiques ce vendredi 30 septembre 2005 les conclusions préoccupantes de sa dernière mission d'enquête qui montrent que les violations flagrantes des droits humains se poursuivent en Tchétchénie et en Ingouchie. Les autorités russes y sont impliquées dans des actes de torture, des enlèvements et des détentions au secret à l'encontre de civils. Pour Amnesty International, la « guerre contre le terrorisme » menée par la Russie sert d'excuse aux violations systématiques des droits humains dans cette région.

L'organisation de défense des droits humains a publié un compte-rendu des violences constatées par ses chercheurs de retour cette semaine de la région. Leurs conclusions ont été rendues publiques ce vendredi à Londres, Bruxelles et Moscou (voir les détails ci-dessous), avant la tenue mardi 4 octobre 2005, à Londres, du sommet Union européenne-Russie.

Amnesty International expose dans un document de synthèse la nouvelle tendance que suivent selon elle les violations des droits humains commises dans le Caucase du Nord. Des personnes seraient arrêtées arbitrairement et détenues dans des lieux tenus secrets où on les torture et les maltraite pour les contraindre à avouer des crimes qu'elles n'auraient pas commis. Une fois leurs « aveux » signés, ces personnes seraient transférées vers d'autres centres de détention où elles auraient la possibilité de consulter l'avocat de leur choix et de recevoir la visite de membres de leur famille, leurs « aveux » semblant constituer de toutes les façons une « preuve » suffisante de leur culpabilité.

Pour Amnesty International, l'Union européenne ne peut, en tant qu'organe collectif s'étant engagé à faire respecter les droits humains fondamentaux, ignorer ces constats. Elle appelle le Premier ministre britannique

Tony Blair, qui représentera l'Union européenne lors du sommet de la semaine prochaine, à faire entendre clairement au président russe Vladimir Poutine que la torture et les « disparitions » d'hommes et de femmes sont inexcusables et doivent cesser.

Amnesty International appelle également le président russe Vladimir Poutine à s'engager clairement vis-à-vis de l'Union européenne ; l'organisation lui demande de donner publiquement l'assurance que son gouvernement va engager une action immédiate en vue de mettre fin aux violations des droits humains, de s'assurer que des enquêtes et poursuites effectives sont menées contre les auteurs présumés de crimes et d'affirmer l'engagement de la Russie en faveur du respect des normes internationales relatives aux droits humains.

Amnesty International appelle les autorités russes à :

- mener des enquêtes et engager des poursuites en ce qui concerne les violations des droits humains commises dans le Caucase du Nord ;
- veiller à ce que les instances chargées de l'application des lois respectent le droit international pour chaque détention ;
- prendre de réelles mesures pour résoudre le problème des personnes portées disparues ou victimes d'une « disparition », en mettant notamment en place un système d'identification et d'enregistrement des corps retrouvés et en rendant cette information publique ;
- faire en sorte que soit adoptée par consensus et ratifiée la Convention internationale sur la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. ●

Le document de synthèse d'Amnesty International *Torture, 'disappearances' and alleged unfair trials in Russia's North Caucasus* sera disponible à partir de 7h00 TU sur le site d'Amnesty International (<http://www.amnesty.org/>) et sur le site du Bureau européen de l'organisation (<http://www.amnesty-eu.org/>).

Note à tous les rédacteurs :

Une conférence de presse conjointe d'Amnesty International et du Centre russe "Mémorial" de défense des droits humains se tiendra ce vendredi 30 septembre 2005 à Moscou à 07h00 TU (11h00 heure de Moscou). Amnesty International y présentera son rapport et l'organisation "Mémorial" débatera du bilan du gouvernement russe en ce qui concerne l'application des décisions de la Cour européenne des droits de l'homme sur la Tchétchénie.

Victoria Webb et Friederike Behr, chercheurs d'Amnesty International chargés de la mission en Ingouchie, seront disponibles le lundi 3 octobre 2005 à Londres, pour des interviews avec les médias. Les documents audiovisuels collectés sur le terrain seront également disponibles à ce moment-là.

Contacts d'Amnesty International :

Londres: Lydia Aroyo, Secrétariat International d'Amnesty International
tél. : ++44-20-74135599

courriel : laroyo@amnesty.org

Moscou: Denis Krivosheev, Bureau d'Amnesty International à Moscou
tél. : ++7-095-2021749

courriel : dkrivosh@amnesty.org

Bruxelles: Majella Anning, Bureau européen d'Amnesty International à Bruxelles
tél. : 32-2-5482773

courriel : manning@aieu.be

Amnesty International mène campagne pour mettre fin à la torture et aux mauvais traitements commis dans le cadre de la « *guerre contre le terrorisme* ». Pour plus d'informations à ce sujet, consulter la page du site de l'organisation consacrée à ce sujet, à l'adresse suivante :

<http://www.efai.amnesty.org/torture>